

CGV / Carte Blanche Expéditions SARL

INSCRIPTIONS ET MODALITÉS DE PAIEMENT :

L'inscription à nos croisières et activités sportives se fait par téléphone ou par mail. L'inscription est définitive à compter de la signature du devis complété, daté et signé par retour de mail contenant le contrat de voyage avec « bon pour accord », et à réception d'un acompte de 50% du prix total.

Une inscription à un voyage n'est validée que si elle est accompagnée de cet acompte, mais celui-ci n'implique l'acceptation de la réservation par Carte Blanche Expéditions que dans la limite des places disponibles.

Cette inscription implique l'acceptation des conditions de vente.

Un second acompte de 50% à deux mois du départ devra être acquitté.

En cas de confirmation de l'inscription par Carte Blanche Expéditions, le solde du prix total du dossier devra nous parvenir au moins 60 jours avant le départ. Si l'inscription se fait à moins de 60 jours du départ, le prix total du dossier devra être réglé dès l'inscription.

Tout retard dans le paiement d'un acompte ou du solde pourra être considéré comme une annulation pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation prévus à l'article "Annulation".

Pour des raisons évidentes de sécurité, nous ne pouvons accepter les inscriptions de mineurs non accompagnés d'une personne majeure, sous la responsabilité de laquelle le mineur voyage ou participe à l'activité.

ANNULATION ET RÉOLUTION :

De votre part :

Vous devez nous faire connaître votre décision d'annulation par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception, et c'est la date de réception de ce courrier qui déterminera la date de votre annulation. Si vous annulez votre voyage, pour quelque raison que ce soit, les sommes que vous avez versées vous seront remboursées sous réserve des retenues suivantes :

Pour les circuits kayak & trek, si votre annulation a lieu :

- Plus de 60 jours avant la date du départ : 10% du montant total
- De 60 à 31 jours avant la date du départ : 15% du montant total
- De 30 à 21 jours avant la date du départ : 35% du montant total
- De 20 à 14 jours avant la date du départ : 50% du montant total
- De 13 à 7 jours avant la date du départ : 75% du montant total
- A moins de 7 jours avant la date du départ : 100% du montant total

Cas spécifique concernant les croisières sur voilier :

Si votre annulation a lieu :

- Plus de 120 jours avant la date du départ : 15% du montant total
- De 119 à 60 jours avant la date du départ : 50% du montant total
- De 59 à 0 jours avant la date du départ : 100 % du montant total

De notre part :

Si nous devons annuler un départ en raison de circonstances exceptionnelles (dont la fermeture des frontières en Norvège ou au Spitzberg, ou de quarantaine dépassant la durée du voyage) et inévitables ou pour faute de participants, nous vous proposons dans les meilleurs délais avant le début de votre voyage différentes solutions de remplacement, ou le remboursement intégral des sommes payées.

MODIFICATION DU CONTRAT :

Une modification des éléments du contrat par Carte Blanche Expéditions peut intervenir, si des événements extérieurs à notre volonté s'imposent. Nous vous en informerons dans les plus brefs délais. Le voyageur ne peut refuser cette modification du contrat de voyage si elle n'affecte pas un élément essentiel du contrat.

Lorsqu'une part importante des services de voyage ne peut être fournie par Carte Blanche Expéditions comme prévu par le contrat de voyage, Carte Blanche Expéditions propose au voyageur dans les meilleurs délais, sans supplément de prix pour le voyageur, d'autres prestations de qualité égale ou supérieure à celles spécifiées dans le contrat, pour la continuation du contrat, y compris lorsque le retour du voyageur à son lieu de départ n'est pas fourni comme convenu. Le voyageur ne peut refuser les autres prestations proposées que si elles ne sont pas comparables à ce qui avait été prévu dans le contrat.

LE PRIX :

D'une façon générale, le prix ne comprend pas : les frais d'inscription, l'assurance, les dépenses personnelles, les boissons.

RÉVISION DU PRIX :

Carte Blanche Expéditions ne peut prévoir à la date de publication de ses tarifs ni les fluctuations de change, ni les hausses du coût des transports maritimes, ni les fluctuations de taxes et redevances. Dans ce cas, Carte Blanche Expéditions en informe le voyageur dans les meilleurs délais et se réserve expressément la possibilité de réviser ses prix de vente en fonction des variations du coût des transports notamment liés au carburant, aux redevances et taxes et de celui du taux de change de la devise du pays concerné. En cas de hausse des prix supérieure à 8%, Carte Blanche Expéditions en informera le voyageur dans les meilleurs délais, lui proposera le cas échéant une autre prestation, lui indiquera le délai dans lequel le voyageur doit lui communiquer sa décision de régler le supplément de prix, de choisir l'autre prestation ou d'annuler le contrat de voyage. Toute modification des prestations de service peut entraîner le réajustement des prix publiés, à la hausse ou à la baisse, jusqu'à 20 jours avant le départ conformément à l'article L211-12 du code du tourisme.

DURÉE :

Le premier jour du voyage, même si le rendez-vous est tard le soir, et le dernier jour du voyage, même si la dispersion est tôt le matin, sont compris dans la durée du voyage. Il faut bien une règle ! Nous n'assumons pas les frais supplémentaires occasionnés par les horaires matinaux ou tardifs de départ ou de retour. Les prix sont forfaitaires et ne pourront donner lieu à aucun remboursement ou avoir en cas d'horaire de départ ou d'arrivée matinal ou tardif.

CONDITIONS SANITAIRES ET ADMINISTRATIVES :

Carte Blanche Expéditions ne saurait se substituer à la responsabilité individuelle de chacun des voyageurs.

Avant de vous inscrire pour entreprendre votre voyage, vous devez vérifier que chacun des voyageurs, en fonction de sa situation personnelle et de sa nationalité, est en possession d'un passeport ou d'une carte d'identité (CNI) en cours de validité, document qui sera utilisé(e) pour réaliser le voyage envisagé ainsi que tous autre(s) document(s)/ justificatifs (visa/

autorisations de sortie de territoire, livret de famille etc...), vaccinations,... nécessaires et conformes aux exigences requises pour transiter et/ou entrer dans le(s) pays du voyage.

Informations sur la sécurité et les risques sanitaires

Nous vous recommandons de consulter régulièrement avant votre départ la « fiche pays » relative au(x) pays de votre voyage sur le site en France du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) www.diplomatie.gouv.fr, rubrique « Conseils aux voyageurs ».

RESPONSABILITÉ :

Vu le caractère sportif de nos voyages, séjours et activités, nous ne pouvons être tenus pour responsables et redevables d'aucune indemnité en cas de changement de date, d'horaire ou d'itinéraire prévus, en particulier si les modifications proviennent d'événements imprévus ou de circonstances impérieuses, impliquant la sécurité de nos clients. Chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes donnés par son guide accompagnateur, nous ne pouvons être tenus pour responsables des incidents, accidents et dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente ou ne respectant pas les consignes du guide accompagnateur. Il reste le seul juge pour modifier le programme en fonction des conditions météorologiques ou de la de la forme physique des participants.

Les participants mineurs demeurent en permanence sous la responsabilité du détenteur de l'autorité parentale ou de son représentant désigné par lui, et les accompagnants pendant le voyage.

MODIFICATION DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LES FICHES TECHNIQUES

Les voyages proposés par Carte Blanche Expéditions peuvent vous amener dans des régions éloignées de tout moyen moderne de communication et/ou de transport. Afin de garantir la sécurité des participants, Carte Blanche Expéditions peut être amené à modifier un parcours ou une prestation en raison des circonstances et événements locaux. Carte Blanche Expéditions s'engage à communiquer par écrit dans les meilleurs délais à ses clients les modifications éventuelles susceptibles d'être apportées aux informations contenues dans les fiches techniques.

BAGAGES :

Les bagages et affaires personnelles demeurent en permanence sous la responsabilité des clients. Ne confiez pas à votre accompagnateur la charge de les surveiller. Il ne peut pas matériellement assurer cette tâche. Vos bagages sont souvent transportés par des moyens rudimentaires, en cas d'endommagement Carte Blanche Expéditions ne pourra étudier aucune réclamation à ce sujet. Compte tenu de la nature de nos voyages, séjours et activités, nous vous recommandons vivement de ne pas vous munir de vêtements, objets et biens de valeur (par exemple appareil photos, lunettes, jumelles... etc.). Carte Blanche Expéditions ne pourra être tenu pour responsable de l'endommagement de vêtements ou objets de valeur au cours d'un voyage ou d'une activité. Dans ce cas, il vous appartiendra de souscrire une assurance destinée à garantir le remboursement de tels biens.

Carte Blanche Expéditions ne pourra en aucun cas voir sa responsabilité engagée en cas de perte ou de vol de vos bagages et/ou affaires personnelles lorsqu'ils sont confiés à un transporteur aérien ou en cas de négligence du participant (par ex : oubli ou absence de surveillance dans un lieu public, ...).

CESSION DU CONTRAT :

Conformément à l'article R.211-7 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder votre contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que vous pour effectuer le voyage tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Vous êtes tenu d'informer Carte Blanche Expéditions de votre décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception et au plus tard sept jours avant le début du voyage. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais induits par la cession qui vous seront communiqués par votre conseiller. Le cédant et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du solde du prix ainsi que des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires éventuellement occasionnés par cette cession.

RÉCLAMATIONS:

En cours de voyage

Le voyageur est tenu d'informer Carte Blanche Expéditions de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage en contactant immédiatement notre numéro d'urgence dont les coordonnées figurent sur votre contrat de voyage ou les contacts figurant sur votre carnet de voyage. Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du/des voyageur(s).

Après votre voyage

Conformément à l'article R.211-6-7 du Code du tourisme, toute réclamation devra être transmise à Carte Blanche Expéditions par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au service qualité et au plus tard un mois après la fin du séjour. Passé ce délai, le dossier ne pourra être traité avec la même diligence. Elles seront adressées à:

Carte Blanche Expéditions

13 rue Saint-Marc 35580 GUICHEN

PHOTOS / ILLUSTRATIONS :

Les photos, cartes et illustrations contenues sur le site Internet n'ont pas un caractère contractuel. Les itinéraires quant à eux sont donnés à titre indicatif.

Signature : (lu et approuvé)

Carte Blanche Expéditions

13 rue Saint-Marc 35580 GUICHEN

SIRET 89435396000012 - RCS Rennes B 894 353 960

Maud SEVAUX et Paul JOUET - 06.17.92.71.50 / 06.06.42.55.69

contact@carteblanche-expeditions.com / www.carteblanche-expeditions.com

